

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE – À LIRE ATTENTIVEMENT

- ★ *Chaque membre actif a droit à un (1) délégué*
- ★ *Chaque délégué a droit de vote à l'assemblée générale des membres*

Sur la fiche d'inscription, veuillez préciser dans la colonne prévue à cette fin s'il s'agit d'un délégué (**D**) d'un participant (**P**) ou d'une personne accompagnante (**A**).

IMPORTANT

VEUILLEZ NOUS AVISER SI VOUS SOUFFREZ D'ALLERGIES
OU DE RESTRICTIONS ALIMENTAIRES

Les frais relatifs à la journée complète (90\$, 70\$ et 50\$) incluent les pauses, le repas du midi, la visite du vignoble, les ateliers, les conférences, le souper reconnaissance ainsi que toutes les activités inscrites au programme.

Une sortie est organisée pour les personnes accompagnantes en avant-midi.

Cette activité étant facultative, le nombre de personnes intéressées et les frais qui s'y rapportent doivent être ajoutés (10 \$)

Les membres qui se présenteront sans être inscrits au préalable devront acquitter sur place des frais supplémentaires de 30 \$ pour la journée complète.

- Les frais d'inscription seront remboursables à 85 % jusqu'au 17 juillet. **Après cette date, aucun remboursement ne sera possible.**
- La Fédération n'est pas responsable des frais de stationnement, s'il y a lieu. C'est la responsabilité de chaque participant de s'informer avant de laisser son véhicule à un endroit.
- Le stationnement au vignoble est gratuit.
- Nous vous suggérons de réserver votre hébergement le plus tôt possible.
- La préinscription est obligatoire et le paiement doit être acquitté **avant le 17 juillet 2019**.
Veuillez libeller le chèque à l'ordre de

Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec

ou **FSHEQ**

Envoyer la fiche d'inscription et le chèque à l'adresse suivante :

Monsieur Yves Chantal
FSHEQ
908, rue Du Barrage
Chicoutimi (Québec) G7J 4Y4